



Mars 2020,
Volume 1, N° 11
ISSN 2663-3701

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE BANGUI SÉRIE A

Nouvelle Série :

www.credef-ub.org/category/annales

Ce numéro est spécialement consacré aux résumés de travaux de thèse de doctorat.

SOMMAIRE

Article 1/7 :

RACE RELATIONS AND THE CONSTRUCTION OF BLACK IDENTITY

Jean Bruno TOZAI, jbtozai@yahoo.fr, Jeannot DJASSENE djassene.jeannot44@gmail.com

Enseignants Chercheurs, Département de Lettres Anglaises/E.N.S., Université de Bangui.

Article 2/7 :

LA TRANSMISSION DU SAVOIR TRADITIONNEL EN MILIEU NGBANDI

Rock Emmanuel YAOUILI-MOGNAMAN, Chercheur au Centre Universitaire de Recherche et Documentation en Histoire et Archéologie Centrafricaines (CURDHACA), Université de Bangui.

yrochemmanuel@yahoo.fr

Article 3/7 :

FOCALISATION ET RELATEURS CASUELS EN YAKOMA DE CENTRAFRIQUE.

Germain MABA, germainmaba@yahoo.fr germainmaba5@gmail.com Chercheur à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) Université de Bangui.

Article 4/7 :

L'ECRITURE DE LA CONDITION FEMININE DANS LE ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE

Julie- Gwladys MOUNDJOUNA DONGOLA, Enseignante Chercheure, Département de Lettres Modernes – Université de Bangui. jmoundjouna@gmail.com julys57@yahoo.fr

Article 5/7 :

PROPOSITIONS SIMPLES A PREDICAT VERBAL EN YAKOMA DE CENTRAFRIQUE

Germain MABA, germainmaba@yahoo.fr germainmaba5@gmail.com Chercheur à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), Université de Bangui.

Article 6/7 :

LES SOCIETES COOPERATIVES REGIES PAR LE DROIT COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE ÉCONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

Edouard GUESSENGUE, Enseignant chercheur en Sociologie du Droit et Droit communautaire Université de Bangui, edou.guessangue@gmail.com

Article 7/7 :

SCIENCE ET ETHIQUE : ENJEUX POUR UN ENCADREMENT DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Thierry Freddy ZAMBY, Enseignant chercheur à l'Université de Bangui, log12tfz@yahoo.com
Pr Anicet Clément GUIYAMA MASSOGO (Université de Bangui).

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE BANGUI

Série A Lettres et Sciences humaines

Elle regroupe les disciplines suivantes : Littérature et Linguistique / Anthropologie, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education et de la Communication, Sociologie / Histoire et Géographie.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Professeur Jean-Laurent SYSSA-MAGALE
Recteur de l'Université de Bangui

REDACTEUR EN CHEF
Professeur Gabriel DANZI

REDACTEUR EN CHEF-ADJOINT
Professeur Jean-Claude AZOUMAYE



COMITE DE REDACTION

Pr Jean-Claude AZOUMAYE, (Littératures francophones)
Pr Anicet Clément GUIYAMA MASSOGO (Philosophie)
Pr Dieudonné KPAMO (Histoire contemporaine)
Pr François LIM (Linguistique appliquée)
Pr Lambert MOSSOA (SIG Géomatique)
Pr Apollinaire SELEZILO, (Sociolinguistique)
Pr Bernard SIMITI (Histoire et archéologie)
Dr Joseph BALIGUINI, Maître de conférences (Anthropologie)
Dr Faustin DOLINGO, Maître de conférences (Sciences de l'éducation)
Dr Félix NGANA, Maître de conférences (Géographie)
Dr Romain SOPIO, Maître de conférences (Art et Sociologie)
Dr Jean-Bruno NGOUFLO, Maître Assistant (Anthropologie)
Dr Jean-Claude REDJEME, Maître Assistant, (Sciences de la communication).

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Omar Bongo, Libreville)
Pr Joseph TONDA (Université Omar Bongo, Libreville)
Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Pr Khalil ALIO (Université de N'Djaména)
Pr Marie Joseph SAMBA KIMBATA (Université Marien Ngouabi, Brazzaville)
Pr André-Patient BOKIBA (Université Marien Ngouabi, Brazzaville)
Pr Dieudonné TSOKINI (Université Marien Ngouabi, Brazzaville)
Scholastique DIANZINGA, Maître de conférences (Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo)
Pr Begong BETINA (Université Gaston Berger, Saint-Louis)
Pr Valy SIDIBE (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan)
Pr Patricia NEBOUT ARKHUSRT (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan)
Pr Richard Laurent OMGBA (Université Yaoundé 1)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les *Annales de l'Université de Bangui* ont pour but de promouvoir et faire connaître les résultats des travaux de recherche des enseignants-chercheurs et chercheurs reflétant leur diversité et leur dynamisme. Elles acceptent aussi des contributions venant d'autres espaces. La Série A publie annuellement deux numéros destinés aux travaux scientifiques dans les domaines des Lettres et Sciences humaines. La publication actuelle se fait en ligne à l'adresse suivante :

www.credef-ub.org/category/annales

Soumission et forme des manuscrits

Les manuscrits doivent être soumis en format dématérialisé (version numérique) : police Times New Roman, point : 12, interligne 1,5 et accompagné d'une clé USB, à l'une des adresses électroniques suivantes :

- gabrieldanzi@yahoo.fr
- azoumaye@yahoo.fr

Lors du dépôt de l'article, l'auteur devra verser une somme de cinquante mille (50.000) francs CFA représentant les frais de traitement de l'article. Cette somme est non remboursable quelle que soit la suite du processus. Le règlement des frais s'effectue auprès du Secrétaire Principal de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Pour les auteurs hors du territoire centrafricain, se renseigner auprès du Rédacteur en Chef. L'auteur reçoit un exemplaire du numéro paru, à défaut, peut le télécharger gratuitement.

Langue de publication

Les *Annales* publient des articles rédigés en français ou en anglais. Le titre, le résumé (250 mots ou 6 lignes) et les mots-clés (10 au maximum) doivent, cependant, être donnés dans les deux langues. Par exemple, un article soumis en français devra comporter un *abstract* et des *keywords*, et inversement, selon l'ordre suivant : Titre, Résumé, Mots-clés, Abstract, Keywords.

Page de titre

C'est une page à part entière qui devra comporter uniquement le titre de l'article (ne dépassant pas 60 caractères, ou 20 mots), les noms des auteurs, l'institution d'affiliation, leurs coordonnées complètes (boîte postale, adresse-mail, téléphone).

Structuration de l'article

Les manuscrits soumis, d'une longueur maximum de 15 pages, doivent respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction ; Problématique ; Hypothèses ; Approche(s) ; Résultats et discussion ; Conclusion ; Liste des références bibliographiques. Ce schéma peut être adapté selon les règles d'écriture dans la spécialité dont relève l'article.

Introduction

L'introduction a pour objet de préparer, de prévenir le lecteur de le mettre au fait de ce qui va suivre. Elle doit fournir suffisamment d'informations de base situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. L'introduction doit en même temps être brève, claire, précise.

Corps du texte

Les différentes parties des articles doivent suivre un ordre logique :

1. Pour le **Titre** de la première section
 - 1.1. Pour le Titre de première sous-section
 - 1.2. Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
2. Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2.1. Pour le **Titre** de la première sous-section de la deuxième section, etc.

Données et méthodes

L'auteur doit décrire de façon précise la démarche méthodologique utilisée, notamment : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Tableaux et figures

Les tableaux, les cartes, les figures et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé (centre) au-dessus du tableau ; la source est indiquée (centrée) au-dessous du tableau. Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, puis enfin commentés dans le corps du texte.

Résultat et Discussion

La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. La discussion doit établir les relations entre les résultats obtenus et les travaux antérieurs publiés, soulever des problématiques telles que les conflits d'idées et les données rapportées par d'autres chercheurs.

Conclusion

Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être brève et insister sur l'originalité scientifique des résultats de la recherche.

Les sources consultées et/ou citées dans l'article doivent figurer dans rubrique, en fin de texte, intitulée : Bibliographie

Bibliographie

Les références bibliographiques, limitées aux auteurs cités, doivent être classées par ordre alphabétique. Elles se présentent de la façon suivante :

- Pour un livre : NOM, Prénoms. Année de publication, *Titre du livre en italique*, Lieu d'édition, Edition.
- Pour un article : NOM, Prénoms. Année de publication, « Titre de l'article » (entre « guillemets français »), *Titre de la revue en italique*, volume et/ou numéro de la revue, saison ou mois, indication page de début-page de fin de l'article dans la revue (p. 30-45).

La rédaction n'admet que des références à l'intérieur du texte (protocole APA). Il se présente de la manière suivante dans le texte : Prénoms et Nom de l'auteur, Année de publication : numéro de page citée, le tout entre parenthèses. Par exemple : Gaston Bachelard, 1938 : 57).

Présentation des citations

Une citation d'au plus trois lignes est mise entre guillemets et placée dans la suite de la phrase qui l'annonce (ne pas aller à la ligne). Lorsque la citation fait plus de trois lignes, elle doit être mise en retrait et en interligne simple. La phrase citée n'est ni en italique, ni en gras, ni entre guillemets. Seuls les mots étrangers à la langue française seront mis en italiques dans le corps du texte. Si le même auteur a fait paraître deux ouvrages ou articles la même année, citez le nom de l'auteur suivi de l'année d'édition et de la lettre 'a' pour le premier article, 'b' pour le second, etc., Par exemple : (Sall, 1998a), (Sall, 1998b). Les références comportant plus de deux auteurs utiliseront la mention *et al.* après le nom du premier auteur, par exemple CAPO (2004) *et al.*

Les travaux acceptés pour publication seront marqués « sous presse, à paraître », avec la mention de l'année de publication.

Procédure de révision

Les manuscrits sont soumis à un comité de lecture. Chaque manuscrit est soumis à au moins deux référés spécialistes. L'approbation du comité de lecture, après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article. L'auteur reçoit notification de l'acceptation ou du rejet de son manuscrit accompagné des commentaires des référés. Les manuscrits refusés ne sont pas renvoyés aux auteurs.

Enfin, les opinions exprimées dans les articles et leurs approches n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La Rédaction